

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2022- 25

Date de la convocation : 27/04/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 19

Le quatre mai deux mille vingt-deux , le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, , LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Représentés : M. CANIVENQ Roland donne pouvoir de vote à Mme ANDREY Danielle, M. DANNEAUX Dominique donne pouvoir à M. MANCEAUX Christophe, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre,

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE RENOVATION DE TOITURES/FACADES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures :

.../...

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
	08250 SOMMERANCE	Propriétaire occupant (PO)	Toiture	11 126,50 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08400 SAVIGNY SUR AISNE	PO	Toiture	16 793,15 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08240 BAR LES BUZANCY	PO	Toiture	19 130,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08250 FLEVILLE Adresse du logement concerné : 08250 GRANDPRE	PO	Toiture	10 953,80 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08400 BALLAY	PO	Toiture	13 550,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08390 BAIRON ET SES ENVIRONS	PO	Toiture	17 343,93 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,

Benoît SINGLIT

